

# PSE IBM France : la direction embraye sur un PDV

Pas de licenciements contraints : c'était la principale revendication de l'intersyndicale dans le cadre du PSE d'IBM France. Depuis l'[officialisation](#) de la démarche en novembre dernier, la direction se refusait à une telle issue. Elle a finalement [changé](#) son fusil d'épaule. Une décision actée ce 4 mai.

On resterait techniquement sur un PSE, avec les mêmes conditions fiscales et sociales, mais **basé uniquement sur le volontariat**. Un accord majoritaire est attendu sous peu. Même s'il reste quelques points à négocier, à l'image de l'accord spécifique qu'IBM France propose pour certains salariés de GTS/IS. En l'occurrence, ceux qui prendront le plan ou qui sont en PTR (plan de transition vers la retraite) dans le périmètre de transfert vers la [future entité](#) Knydryl.

La phase d'information-consultation des instances représentatives du personnel devrait prendre fin la semaine prochaine. Ce qui ouvrira la voie à la validation du projet par la DRIEETS (ex-DIRECCTE). Voilà plusieurs semaines que le processus d'homologation aurait dû démarrer. Sauf que l'administration rattachée au ministère du Travail s'est [opposée](#) à plusieurs aspects du PSE. En particulier, la définition des catégories professionnelles, qu'elle estime incompatible avec les normes jurisprudentielles.

## Les yeux sur Knydryl

Les syndicats entendent désormais se concentrer sur l'autre « gros morceau » que [représente](#) Knydryl (ex-NewCo). IBM France prévoit une signature ce mois-ci. Sauf que bien des questions restent sans réponse. Par exemple celle des avantages sociaux. La direction explique qu'il faudra en négocier certains plus tard chez Knydryl, elle-même n'ayant pas mandat pour le faire. Du côté des syndicats, on pointe la contradiction avec les promesses d'Arvind Krishna eu égard à une reconduction intégrale des avantages sociaux (« clone and go »).

La dernière réunion de négociation CSP (Comité social paritaire), organisée le 20 avril, a notamment donné lieu à des éclaircissements sur la stratégie immobilière.

Du côté des *datacenters*, un seul sera mixte : celui de Clichy-la-Garenne (Hauts-de-Seine). Les autres passeront à Knydryl. Il en sera de même pour les sites d'Aubière (Puy-de-Dôme) et de Marne-la-Vallée (Seine-et-Marne). La nouvelle entité disposera par ailleurs de nouveaux locaux à Blagnac, Boigny-sur-Bionne (Loiret), Bordeaux, Marseille, Nancy et Strasbourg.

Sur les sites mixtes, à l'image de ceux de Bois-Colombes (Hauts-de-Seine), d'Écully (Rhône) et de Nice, il est question d'une séparation des lieux par étage ou par bâtiment. IBM déménagera des locaux qu'il occupera en minorité. Idem pour Knydryl, avec un repositionnement dans d'autres lieux de travail proches.

Tout salarié qui consacre plus de 70 % de son temps de travail à GTS-IS pourrait faire l'objet d'un transfert contraint vers Knydryl. Avec, en cas de refus, un potentiel licenciement pour faute. Pour ceux qui y consacrent de 30 à 70 % de leur temps, la transition serait volontaire.

*Photo d'illustration © Connie Zhou pour IBM*